

Conseil communautaire

Ordre du jour chargé avant les vacances



Conseil communautaire

Le prochain conseil communautaire se tiendra le mercredi 17 juillet, à 20 h 30, salle des conseils à Mirande.

A l'ordre du jour : - Cuisine centrale à Mirande - marché de restauration 2019-2021 - Mise à disposition des locaux de l'ancienne trésorerie de Miélan auprès de la Communauté de Communes pour y exercer les compétences MSAP et SAAD - Modification du tableau des emplois - Conventions de remisage de véhicules - renouvellement - Désignation des élus pour siéger au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - Création d'un groupement de commandes pour la renégociation des assurances statutaires - Office de Tourisme Intercommunal – modification des statuts et désignation d'un représentant - Avenant à la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal Mirande Astarac - Parc Naturel Régional Astarac – désignation d'un représentant au Comité de pilotage - Création d'une entente dans le cadre de l'opération bourg-centre - Tarifs cantines scolaires 2019-2020 - Tarifs repas du mercredi Mirande 2019-2020 - Budget annexe camping Saint Fris – versement d'une subvention exceptionnelle - Multi-services à Bassoues tranche 2 – plan de financement - Bâtiment à énergie positive – plan de financement - Avenant à la convention ACTES pour la dématérialisation des marchés publics - Syndicat d'Aménagement des Baïse et Affluents - retrait de la délibération en date du 14 février 2019 - Syndicat d'Aménagement des Baïse et Affluents - adhésion de la Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros et de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan - Syndicat Mixte SCOT de Gascogne - désignation d'un représentant -

Décisions prises par le Président

Questions orales